

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



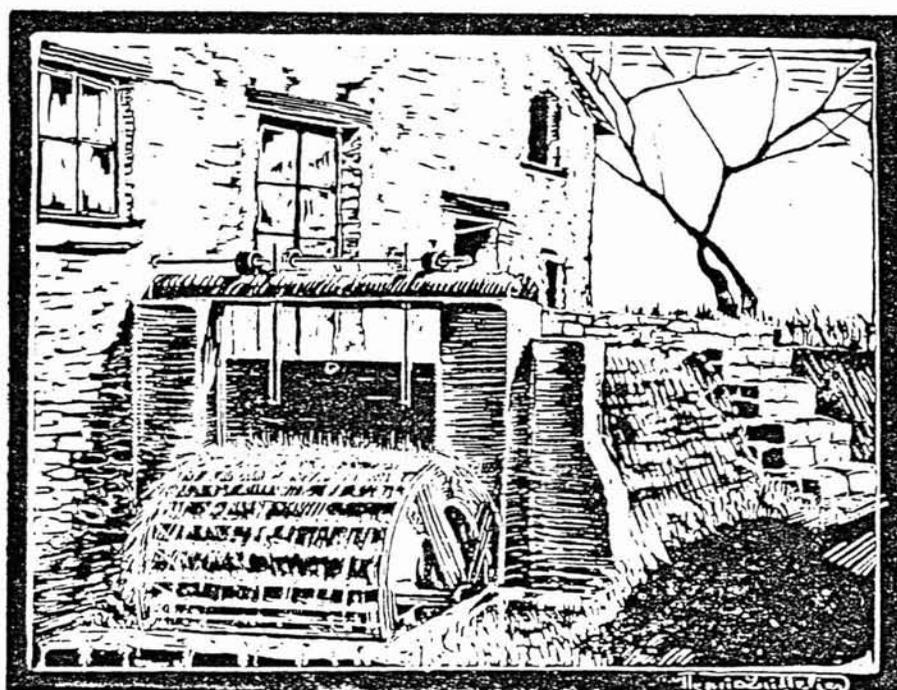
Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Septembre — September 1988

Numéro 122



Le Nieuwen Baumolen (Moulin Crockaert).

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30
septembre 1988 - n° 122

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30
september 1988 - nr 122

S O M M A I R E - I N H O U D

Le moulin de Calevoet, à Uccle	par Jacques Lorthiois	p. 2
Souvenirs de Verrewinckel-La ferme Rouge et l'Abbé Louis Snoeys	par Robert Maskens	p. 6
Histoires d'antan-Pompiers belges à l'honneur(1908)	par Marcel Vandenbranden	p.10
A propos du Comte de Mi-Carême	par Albert van Lil	p.12
Ventes de biens nationaux	par Henry de Pinchart	p.13

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Il y a sept cents ans, Woeringen	par Raymond Van Nerom	p.15
Anniversaires en cascade	par Michel Maziers	p.17
Het dagelijks leven onder het frans bewind(vervolg)	door Raymond Van Nerom	p.20
Over familienamen, voornamen en bijnamen	door Raymond Van Nerom	p.20
En couverture: Le Nieuwen Bauwmolen	par Henri Quittelier	
publié avec le concours de la Communauté Française, de la Commission nçaise de la culture, de la prov. de Brabant et de la com. d'Uccle		

LE MOULIN DE CALEVOET, à UCCLE.
=====

Le moins pittoresque de nos moulins, il fut appelé tantôt Nieuwen Bauwmolen, tantôt moulin Crockaert. La dénomination de moulin de Calevoet nous semble préférable car elle a le mérite de le situer; les deux autres n'évoquant qu'une reconstruction déjà ancienne ou le patronyme d'un propriétaire éphémère.

Le moulin de Calevoet est donc situé à Uccle, au bas de la rue de Linkebeek, sur le ruisseau du même nom, à proximité de la chaussée d'Alseberg.

A cause de sa position excentrique, à la limite de Linkebeek, Beersel et Drogenbosch, le moulin de Calevoet n'est guère connu des Ucclois, bien qu'il soit le dernier à avoir travaillé. Pendant la dernière guerre, je me souviens d'avoir accompagné mon père y faire moudre du grain acheté au marché noir ...

Grâce à la persévérance de son propriétaire actuel, M. Albert Verstichel, le moulin de Calevoet sera remis en activité cet automne. C'était donc le moment d'en narrer l'histoire même si celle-ci est encore bien obscure, pleine de lacunes et curieusement discontinuée.

Nous savons qu'en 1476, existait à proximité un moulin servant à la fabrication du papier. Il payait au Domaine ducal un cens de 20 escalins d'Artois et 4 chapons (1). Cet établissement n'eut qu'une existence éphémère car un décret du 15 octobre 1563 autorisa Froen Huyghe à ériger à Calevoet un nouveau moulin à papier (2). Ce dernier n'eut pas la vie plus longue que le précédent car, entre 1563 et 1605, Gilles de Beer et Anthoine van Drogenbroeck sollicitèrent à leur tour la permission " van te mogen erigeeren eenen pampiermolen boven Calevoet onder Uccle ". Ce troisième moulin appartint ensuite à Jérôme Michiels puis à Philippe de Bustoy qui l'acheta en 1605 (3) mais il ne devait pas mieux résister que les autres. En 1698, il ne figure pas sur la liste des douze moulins à eau, alors en activité à Uccle (4).

Ces mécomptes pouvaient-ils être imputables à la trop forte déclivité du Linkebeek qui est de 50 mètres pour un parcours de 3 kms ? On l'ignore mais on sait que le moulin de 1563 avait été, quant à lui, ravagé par le feu.

Le 13 août 1718, un nouveau décret autorisait Pierre (H)auwaert " forestier originaire en Soignes ", propriétaire de l'ancien " corenmolen " incendié et disparu de Roland de Becker, à le reconstruire à Calevoet. Ce travail coûta 3.000 florins (soit - 1.764.000 frs de 1985) à Pierre (H)auwaert qui payait en 1735 le même cens au Domaine qu'en 1476. Convertie en monnaie de l'époque, cette redevance valait alors 4 florins (soit - 2.352 frs de 1985) (5).

Après le décès de Pierre (H)auwaert (1685 + 1737) qui avait été aubergiste et fermier du Hof ten Steen, le moulin resta à sa veuve Marie Everaerts (1691 + 1757) (6), épouse en secondes nocces de Philippe Schoonheydt en 1738.

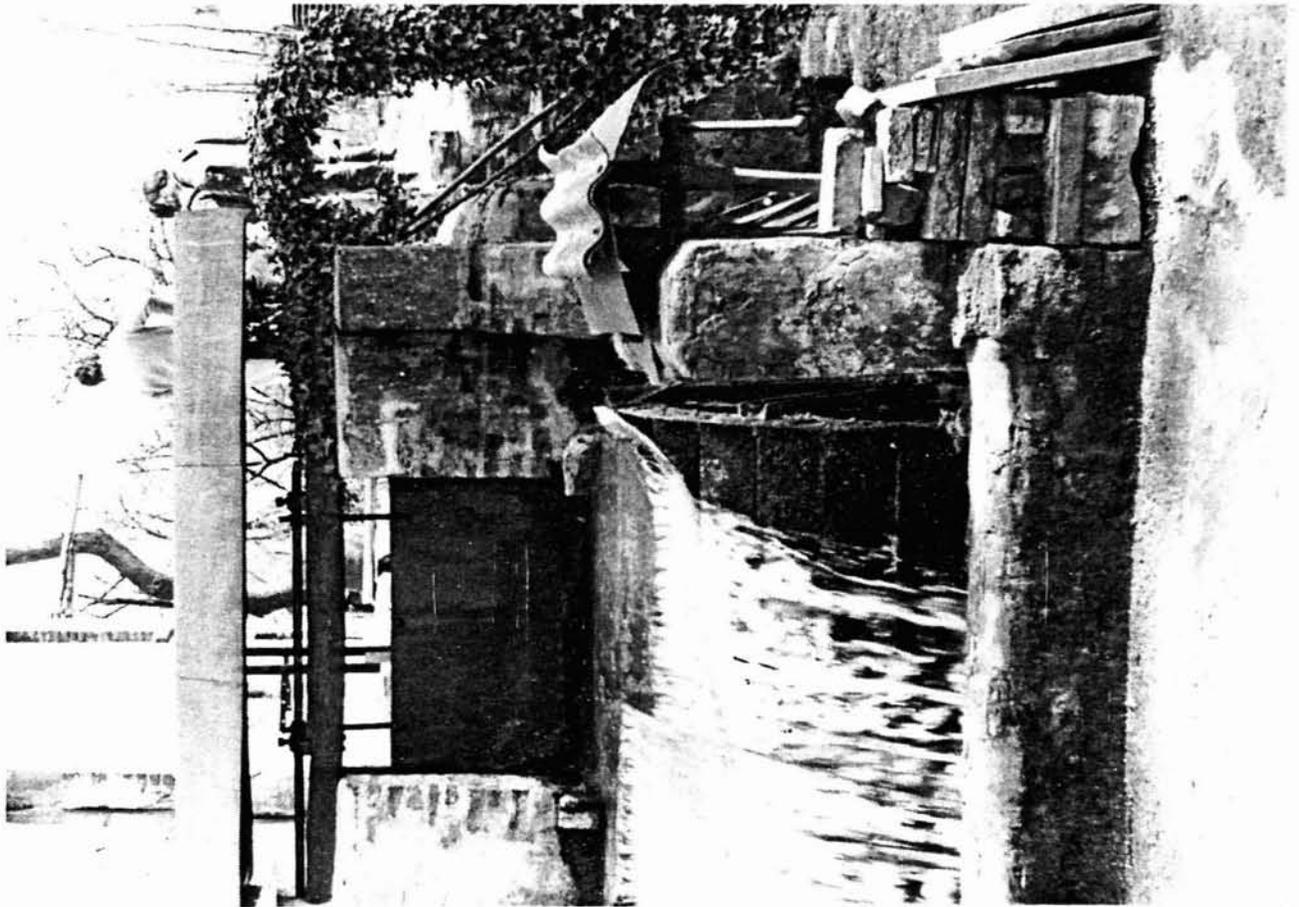
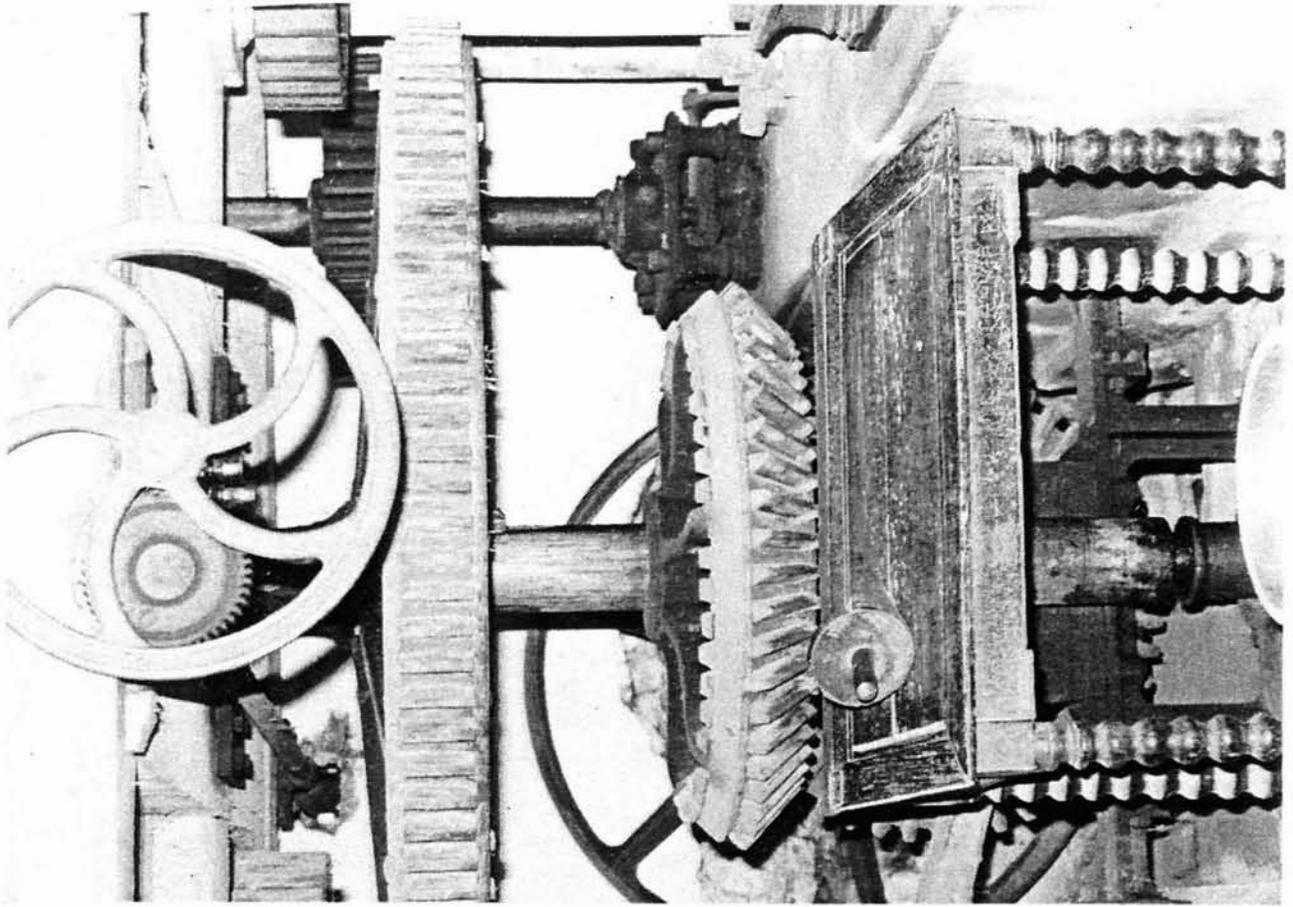
C'est ce dernier qui en est réputé le propriétaire sur la matrice de la carte d'Everaert de 1741 (7). Avec ses quinze bonniers de terre répartis en dix-neuf parcelles, Philippe Schoonheydt était le troisième en importance des propriétaires autochtones. Ucclois aisé et répartiteur des impôts, c'est à ce titre qu'il avait été commis à superviser le travail de l'arpenteur Charles Everaert (8).

Le moulin occupait 75 verges mais l'ensemble du domaine atteignait 2 bonniers 32 verges. Philippe Schoonheydt était toujours considéré comme le propriétaire du moulin en 1748, lequel était situé entre le " corenmolen " de Linkebeek et le moulin de Steen (9).

Le 25 mars 1782, les héritiers de Pierre (H)auwaert et de Marie Everaerts cédèrent le moulin à Sébastien Mommaert, époux d'Anne-Marie van der Elst (10). En 1796, un procès opposa le nouvel acquéreur à J. de Becker qui exploitait le moulin en amont (11).

A la fin de l'Empire, le moulin de Calevoet se trouvait parmi les moulins de 2ème classe avec un revenu brut de 360 frs et net de 240 frs. Il travaillait avec une cuve et appartenait toujours à Sébastien Mommaert. Au cadastre il figurait dans la section F et portait le numéro 222 (12).

.../...



En 1833, notre moulin réputé en mauvais état était descendu en 3ème classe. Il était exploité par sa propriétaire, la veuve de Sébastien Mommaert (13). Huit ans plus tard, son exploitation avait été confiée à Henri Crokaert qui obtint, le 30 juillet 1841, de pouvoir le transformer en moulin à grain avec interdiction de hausser la chute d'eau (14). Le 15 avril 1849, le même Henri-Joseph Crokaert " fermier demeurant à Uccle " achetait en vente publique, au " Sptigen Duivel ", le moulin de Calevoet pour 10.480 frs. Les vendeurs étaient Anne-Catherine Thielemans, veuve de Pierre Hauwaert " agriculteur et fabricant de papier demeurant à Linkebeek " et ses enfants, Marie, Gertrude et Jeanne. Le " moulin à papier gris " comme on l'appelait encore provenait de la succession d'Engelbert Hauwaert, époux d'Elisabeth Hollemans, parents du défunt Pierre Hauwaert, succession qui avait été liquidée le 28 septembre 1815 (15).

Nous sommes, pour l'instant, dans l'impossibilité d'expliquer comment, ayant vendu leur moulin aux Mommaert en 1782, les Hauwaert ont pu le revendre à Crokaert en 1849. De nouvelles recherches permettront peut-être d'élucider bientôt ce petit point d'histoire locale.

De la propriété, située dans l'acte à Linkebeek, un plan avait été dressé par le géomètre J.G. Druart, le 1 février 1849. Sa superficie atteignait alors 75 ares 5 centiares.

En 1883, le moulin était exploité par Charles Crokaert aussi est-ce sous ce nom qu'il sera désormais le plus souvent désigné (16).

Jacques LORTHIOIS
été 1988

NOTES ET REFERENCES.

- 1) - Wauters, A. Hist. des env. de Bxl. (1855), t. III, p. 665.
- 2) - Ibidem, p. 666.
- 3) - AGR. Ch. des Comptes 44834, f° 102 (livre censal de 1608).
- 4) - AGR. Arch. ecclss. (St.-Pierre, Uccle) 31348.
- 5) - Crokaert, H. Les moulins d'Uccle in Folk. brabançon 155 (1962), p. 317;
Pierron, S. Hist. illustrée de la forêt de Soignes t. II, p. 57;
AGR. Ch. des Tonlieux Bxl. 79;
AGR. Ch. des Cptes 44845 § 40 (livre censal de 1735).
- 6) - De Cacamp, F. Vieilles familles d'entre Senne et Soignes - Everaerts - in Brabantica IX/1 p. 277.
- 7) - AGR. Cartes & plans mss 2394.
- 8) - Parcelles 263-265 au Clipvelt; 643/657-658/668 au Groulstvelt; 681-686/688/692-693/695 près du moulin de Calevoet (moulin = n° 684); 714/716 au Homborghvelt. Superficie totale: 15b.58v.
- 9) - AGR. Ch. des Tonlieux Bxl. 78 f° 39.
- 10) - AGR. Ibidem 227 f° 222v.-225v.
- 11) - Wauters, A. Op. cit. (1973), livre 10 A, p. 180, ill. 277 (carte figurative dressée à cette occasion).
- 12) - Lorthiois, J. Uccle sous le 1er Empire, in Ucclesia (1974) n° 51, pp.5-12. Sur les plans Vandermaelen et Popp, section F. n° 114.
- 13) - B.R. Cartes & plans Fd. Vandermaelen II 386/11.
- 14) - (Solvay) Uccle, une commune de l'agglomération... t.II, pp. 255-256.
- 15) - AGR. Notaire Delcor 25689 n° 25,40,46 & 52.
- 16) - (Solvay) op. cit. t. II, p. 256.

6.

SOUVENIRS DE VERREWINKEL - LA FERME ROUGE ET L'ABBE LOUIS SNOEYS.

La guerre de 1914 et l'occupation allemande eurent une conséquence immédiate pour le bambin que j'étais. Le littoral était devenu inaccessible. Adieu donc les vacances d'été dans les dunes de St. Idesbald ou sur les plages de Wenduynne !

Soucieux de grand air, mes parents décident de le chercher " a la campagne ". Et c'est ainsi que nous passerons la guerre à Uccle !

En 1915 nous louons un appartement au dessus de l'établissement " Les Arcades " au coin de la chaussée de Waterloo et de l'avenue de l'Eglantier. L'année suivante, nous nous retrouvons rue Rouge, dans la partie devenue entretemps la rue du Colonel Chaltin.

Mais c'est à la Ferme Rouge que, dès 1917, nous prenons régulièrement nos quartiers d'été.

Au bout de l'avenue du Prince d'Orange, au carrefour des avenues Dolez et de la Chênaie, la Ferme Rouge est un établissement tenu par la famille Weemaels. Nous y occupons un appartement avec belle terrasse, au premier étage. Plus tard nous louerons aux Weemaels une des fermettes voisines, avenue de la Chênaie.

A l'époque il n'existe aux alentours aucune villa, aucune construction importante, sauf une ferme, une vraie ferme celle-là, " laiterie et estaminet " tout à la fois. Deux fermettes, un peu en recul dans l'avenue Dolez, et une petite chapelle, à gauche vers Verrewinckel, constituent le voisinage immédiat. C'est la campagne avec ses champs, mais aussi avec des bois et des taillis qui s'étendent à l'est, de la Ferme Rouge au Balai - lieu-dit d'où part la route qui va de l'avenue Dolez à Linkebeek. C'est au Balai que se trouve le centre du village de Verrewinckel, dans le prolongement de l'avenue Dolez.

Aucun moyen de communication. C'est à pied que, tôt matin et chaque soir, le gosse de sept ou huit ans marche une demi-heure pour rejoindre le tram 11 qui, d'Uccle-Globe par toute l'avenue Brugmann, le mène à l'Institut St. Jean-Baptiste de la Salle, rue Moris, pour 10 centimes ! mais ça fait bien 30frs de 1988 .

Le trajet est long et fastidieux, fatigant aussi avec le lourd cartable. Ces chemins de campagne sont peu commodes.

Il y a bien un trajet plus court, le tram vicinal de la chaussée de Waterloo par l'avenue du Fort Jaco (aujourd'hui avenue Pastur) ou par l'avenue de Foes-traets. Dix minutes de moins à marcher mais 5 centimes de plus pour le billet de tram. Eh là !

La plupart du temps je fais le trajet en chantant ou en sifflant, des marches militaires de préférence pour aller plus vite. Lorsqu'il fait beau c'est le sentier du Fort Jaco que je préfère, étroit et plein de fondrières, entre deux talus et en montagne russe.

Quand je ne vais pas en classe, je joue dans le bois ou je circule à tri-cycle sur les chemins cabossés des environs, bientôt avec Georges mon jeune frère et avec quelques autres gosses.

../...



L'abbé Louis Snoeys nous a pris en amitié, dans sa jolie petite église Ste. Anne, et, avec nos parents, nous sommes des habitués du presbytère. Le curé Snoeys connaîtra même - oh si peu ! - les inconvénients de la paternité: un jour mon frère tout bébé lui trempe consciencieusement la soutane ! Ses paroissiens l'appellent " donc-enfin-n'est ce pas " car ses prêches sont émaillés d'un nombre impressionnant de " donc enfin " et de " n'est ce pas ". Le curé de campagne, au mieux avec ses châtelains, costaud et sympathique, gros cigare et bonne cave ! Sa dévouée servante Joséphine est une Wallonne courageuse qui gouverne le presbytère avec une réelle autorité.

L'occupant réquisitionne les objets en cuivre. Les églises échappent à l'ukase et voilà l'autel entouré et garni de casseroles transformées en jardinières, de candélabres et autres objets plus ou moins décoratifs que les paroissiens ont mis sous la protection de leur bon curé.

Les bois ne sont pas toujours accessibles en semaine. Il arrive qu'un régiment allemand en prenne possession et s'y livre à des exercices d'entraînement. Il faut voir les pièces d'artillerie attelées dégringoler dans un bruit de tonnerre, cavaliers en tête, le chemin défoncé menant à la Ferme Rouge, l'actuelle avenue du Gui.

La guerre terminée, le dimanche tout change. Dès le samedi soir la Ferme Rouge se transforme en vraie guinguette. On danse dans la grande salle. Les danses sont payantes: un tampon bien encre sur le poignet indique que chacun a payé son écot. Au fond de la salle un instrument de musique extraordinaire: qu'on se figure toute une rangée de lanières de cuir verticales, longues de deux mètres, sur lesquelles sont attachées des grelots. Chaque fois qu'une lanière est agitée par le musicien, une note différente sort des grelots. Il en tire des effets extraordinaires. Moi aussi, quand la salle est vide.

Le dimanche les paysans de Verrewinkel se reposent, ne se déplaçant que pour aller à la messe, et aussi au salut l'après-midi.

C'est alors qu'arrivent les Bruxellois. Canotiers, guettons, cannes ou parasols et crinolines pour les dames, ils convergent vers la Ferme Rouge, venant de tous les arrêts de tram des environs. Ils viennent de la chaussée de Waterloo par le sentier du Fort Jaco et l'avenue du Prince d'Orange, de l'Observatoire et d'Uccle St. Job par l'avenue Dolez, d'Uccle Globe et d'Uccle Calevoet par l'avenue de la Chênaie.

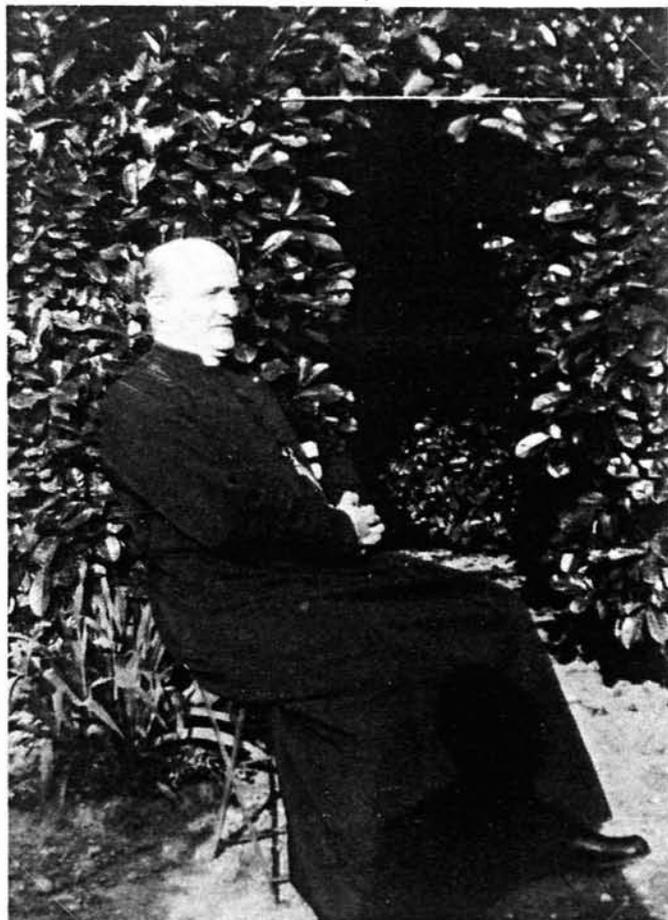
Alors les terrasses et jardin s'emplissent de Bruxellois affamés et assoiffés.

C'est là que je gagne mes premiers sous. Un dimanche de beau temps je donne le coup de main à un service débordé. Traversant la cour de la ferme avec des tartines au platte-kees et des plateaux de faro, de gueuze, de lambic, et même de Kriek pour les riches ! je suis un " extra " à neuf ans, et gagne en une après-midi 65 centimes ! Ca ne s'oublie pas.

Plus tard l'abbé Snoeys restera un ami sûr de mes parents. Un jour il me confiera avoir eu une sérieuse bagarre avec les autorités communales. Celles-ci avaient voulu baptiser la place de l'église " place de la Belle Alliance " probablement pour perpétuer le souvenir de la bataille de Waterloo qui se retrouve dans la dénomination des avenues du quartier.



Intérieur de l'église Ste Anne
vers 1920



L'Abbé Louis Snoeys, curé de
Ste Anne (1912-1944)



Les deux filles du tenancier
de la Ferme Rouge, M. Weemaels

Le premier grand concours de pompes avait été organisé en 1862 à MELUN (France) par le cpt. SCHREUDER, un ancien officier des sapeurs-pompiers de PARIS. Depuis lors, ce genre de manifestation rencontrait un succès croissant.

Sous la conduite de leur commandant, une section des pompiers d'UCCLE embarqua le samedi et arriva, par voie ferrée, à SAINT-DENIS le soir vers onze heures. Le lendemain 7 juin, les pompiers employèrent leur matinée à dédouaner leur pompe à bras, à l'astiquer et à se préparer au concours qui avait lieu l'après-midi.

Ils se rendirent avec leur matériel au quai de SEINE pour la revue.

Leur tenue simple et correcte eut un grand succès d'autant plus que leur casque de cuir bouilli et leur uniforme modeste tranchaient sur les chamarrures des Français et des Anglais aux casques brillants.

Après le défilé, les pompiers d'Uccle allèrent à la plaine des manoeuvres.

Ils subirent avec succès la première épreuve: l'inspection technique du matériel.

Ensuite vinrent les exercices de sauvetage et d'extinction devant une assemblée de quinze mille spectateurs.

L'entrain, la correction et la célérité avec lesquels nos compatriotes exécutèrent leur thème de manoeuvre leur valut le 1er prix d'honneur, la médaille d'honneur, la médaille de vermeil, la médaille d'argent et une prime de 400 francs qu'ils reçurent au milieu des acclamations d'une foule délirante et des cris répétés de " Vive la Belgique ".

Le lendemain fut employé à visiter Paris et les Ucclois, enchantés de leur séjour en France, reprirent le chemin de la patrie. Une joyeuse surprise les y attendait: toutes les sociétés d'Uccle conduisirent les heureux triomphateurs à la maison communale.

Le Conseil communal, au grand complet, félicita les pompiers et leur commandant.

Puis le " lambic ", cette bière ancestrale et si populaire, circula. Quelque chose nous dit que les ruelles et chemins de ce faubourg encore agreste, retentirent longtemps de joyeux refrains.

Voilà donc une histoire belge vraiment pas méchante. Elle dénonce que les qualités réelles finissent toujours par être reconnues.

Le service d'incendie ucclois continua de progresser. La volonté existait et que ne fait-on pas avec elle ? UCCLE ne fut pas le seul corps belge à se distinguer sur un plan international. Il est juste de l'ajouter. Mais parlons-en dans une autre histoire d'antan si vous le voulez bien...

Marcel VANDENBRANDEN.

+ +

.../...

VENTES DE BIENS NATIONAUX.

Nous reprenons ci-après un certain nombre de références à des ventes de biens confisqués situés à Uccle et vendus comme biens nationaux. Ces références nous ont été communiquées par M. de Pinchart.

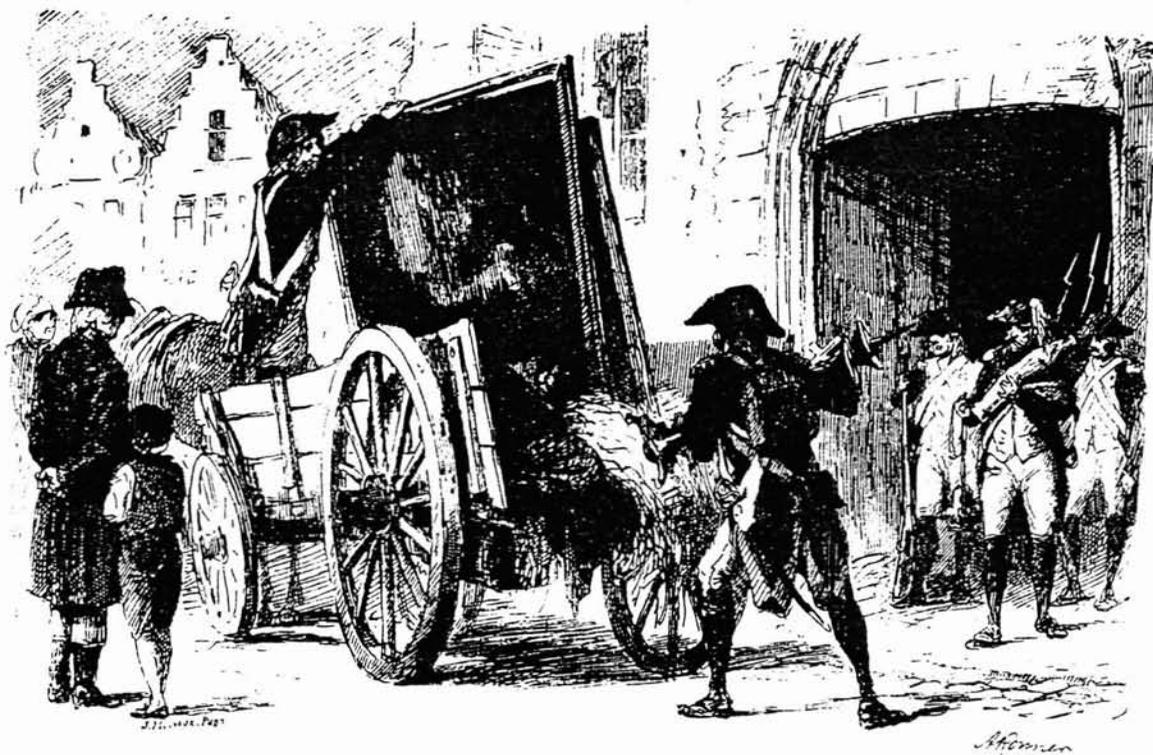
+
+ +

- Le 10 pluviose an 8 : Vente publique de trois journaux de bois dits Pastoorbosch sous Uccle, planté de 53 arbres, touchant le bois du citoyen Vandermeule par celui de Charles Verdrocker et la veuve Pitembourg. Acheté par Henry Rommel, habitant rue Neuve 853 à Bruxelles, pour la somme de 920 florins. Ce bien appartenait à la Cure d'Uccle (Vente des domaines nationaux, registre n° 86 affiche 221°).
- Le 28 vendémiaire an 9 : Vente publique d'un bonnier de terre sous Uccle, propriété de la Cure, loué à Jacques Cooman pour 40 frs, soit :
 - un journal 50 verges sur le Cloedvelt sous Carloo, touchant à la chapelle et au chemin de Linkebeek.
 - deux journaux 50 verges sous Carloo.
 Acheteur : Pierre Vanderstraeten, habitant rue du Calendrier républicain 431, (rue N.-D. du Sommeil) pour la somme de 520 frs. (Domaines nationaux registre n° 111, affiche 273.
- Le 18 pluviose an 12 : Vente publique par le Service des Domaines nationaux de 56 ares 51 centiares ou deux journaux 50 verges de terre sous Uccle, borné d'un côté par le chemin conduisant à l'endroit dit " le Chat ", par un bien du Gouvernement autrichien, par le bien du citoyen Van Bever, propriétaire, et enfin par le bien de Jan Arnould Pass, propriétaire. Bien loué sans bail par la Cure d'Uccle à Jean Sercynne pour la somme de 40 florins. Ce bien est acheté par Guillaume Vanderborcht, habitant rue du Chêne à Bruxelles, pour la somme de 700 florins.
(Vente de biens nationaux, registre n° 152, affiche 403 à 405).
- Le 4 floréal an 12 : Vente publique d'un hectare 14 ares 22 centiares, ou cinq journaux de terre sous Uccle, loué à Antoine de Pauw pour 56 frs; bien traversé par un chemin public borné au levant par le Citoyen Vanderborcht, propriétaire; de midi par le jardin de la cure et la haye du cimetière; au couchant par la rue allant de l'église à la barrière, au nord par Antoine Pauwels, propriétaire. Propriété de la Cure d'Uccle. Vendu à Antoine Pauwels pour 1800 frs.
- Le 4 floréal an 12 : Vente publique de 57 ares 11 centiares ou 250 verges d'étang, propriété de la Cure d'Uccle, en deux pièces soit 29 ares 67 centiares et 27 ares 41 centiares, borné par le Sieur Vanderborcht, la veuve Jacobs propriétaire; le Sieur Jean de la Loi et Adrien Serstré, propriétaires; la haye du jardin de la cure et un petit cabinet faisant partie du jardin; le Sieur Vanderborcht.
Vendu à Guillaume Van der Borcht, habitant rue du Chêne à Bruxelles, pour 800 frs. (Domaines nationaux, registre n° 412 affiches 1 et 2).
- Le 8 mars 1806 : Vente publique de 66 ares 8 centiares ou 2 journaux 32 verges de terre sous Uccle, propriété de la Cure; bien joignant Bastien De Wendeleer, le Sieur Lembrecht propriétaire; le Sieur Delalain, propriétaire; le Sieur Wyns, propriétaire et le grand chemin. Loué à Joseph Van Cutsem pour 20 frs. Vendu à Jean Louis Goens habitant de Melle pour 450 frs. (Domaines nationaux registre n° 511, affiche 16).

../...

- Le 16 août 1806 : Vente publique de 50 ares ou deux journaux 20 verges de terre appartenant à la Cure d'Uccle, au Keyenbempt sous Uccle, où se trouve une maison, bien loué à G. Dehaes et Antoine Sallé pour 18 frs. Acheteur : Wynand Gerain habitant d'Uccle pour 800 frs. (Domaines nationaux registre n° 540 affiche n° 15).
- Le 9 juillet 1808 : Vente publique d'un hectare 14 ares 22 centiares ou cinq journaux de terre médiocre à Carloo, occupé par Pierre Debue pour 88 frs, propriété de l'abbaye de Caudenberg. Vendu à Jacques Claessens, habitant de Bruxelles pour 1.400 frs.
(Domaines nationaux registre n° 540 affiche n° 15).
- Le 9 juillet 1808 : Vente publique de 91 ares 38 centiares ou un bonnier de terre médiocre sur le Houchstraeteveld, propriété de la Cure d'Uccle, loué aux Sieurs Sébastien de Wandeleer et Jean-Baptiste Arend. Vendu à Jacques Claessens, habitant de Bruxelles pour 700 frs.
(Domaines nationaux, registre n° 540 affiche n° 15).
- Le 23 juillet 1808 : Vente publique d'un hectare 1 are 42 centiares ou un bonnier un journal de terre appartenant à l'église d'Uccle, loué à Antoine Herinckx pour 55 frs, vendu pour 920 frs à Pierre Guerel habitant à la Putterie sous Bruxelles.
(Domaines nationaux registre n° 634 affiche 19).
- Le 27 octobre 1813 : Vente publique de 90 ares 38 centiares de terre et verger (un bonnier) à Carloo sous Uccle, bien de la Cure d'Uccle, loué à Jacques Scholiers pour 34 frs. Vendu audit Scolliers pour 560 frs.
(Domaines nationaux registre n° 828 acte 7).

H. de Pinchart de Liroux.



— Pillages des soldats français en Belgique.
Rooftochten der Fransche soldaten in België.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Il y a sept cents ans, Woeringen

Nous fêtons, cette année, le septième centenaire de la bataille de Woeringen. Elle eut lieu le 5 juin 1288 avec, comme principaux protagonistes, le duc de Brabant Jean Ier et l'archevêque Siegfried de Cologne.

L'origine de la guerre fut la succession ouverte à la suite des décès, en 1282, du duc de Limbourg Waleran III et de sa fille Ermenegarde quelques mois après lui. Celle-ci était l'épouse de Renaud de Gueldre qui avait obtenu de l'empereur Rodolphe de Habsbourg la possession viagère des biens de sa femme, étant donné que celle-ci ne lui avait pas donné d'héritier. Mais il y eut d'autres prétendants à la succession :

1) Waleran, sire de Fauquemont,

2) les comtes de Luxembourg,

3) le comte Adolphe de Berg, beau-frère de Renaud de Gueldre.

Le duc de Brabant Jean Ier, soucieux d'agrandir ses territoires afin de pouvoir mieux contrôler la route Bruges - Cologne, acheta les titres d'Adolphe de Berg, ce qui le mit en concurrence directe avec les autres prétendants. L'archevêque Siegfried s'allia à ces derniers. La guerre devenait inévitable.

Les armées en présence

Le centre des forces de Siegfried était sous les ordres de l'archevêque lui-même, accompagné de son frère Henri de Westerbouurg et de plusieurs autres comtes et barons. Il se composait de fantassins de Westphalie, alors considérés comme les meilleurs soldats, de troupes de Cologne, de Nassau, de Meurs, d'Ysembourg et de Salm. L'aile droite était sous la conduite de Renaud de Gueldre qui se trouvait à la tête des Flamands et des troupes de Fauquemont et de Spanheim. L'aile gauche était commandée par Henri, comte de Luxembourg. Il avait sous ses ordres les troupes de la Lotharingie et du Limbourg, auxquelles s'étaient joints ceux du lignage de Schaeafdriessche.

Et l'armée du duc de Brabant ? Jean Ier avait pris le commandement du centre. Autour de lui, les nobles du Brabant avec leurs hommes d'armes : son frère Godefroid, sire d'Aerschot et de Vierson; Godefroid, comte de Vianden, sire de Grimberg; Wauthier Berthoud, sire de Malines; Arnoud, sire de Diest; Rases, sire de Gavre; Robert, sire d'Asse; Jean, sire de Heusden; Arnoud de Walheim; Jean, sire d'Arkel; Thierry de Walcourt; Gérard de Rotselaer; Arnould de Wesemaele; Jean, sire de Kuyk; Gérard de Wesemaele, sire de Berghes; Gérard de Louvain, prévôt de Nivelles, et maints nobles, barons et chevaliers parmi lesquels le chevalier Jean Borluut, noble gantois, qui faisait alors ses premières armes et qui, quelques années plus tard, allait être l'un des héros de la mémorable journée des Eperons d'Or. Près de lui, un autre capitaine gantois : Pierre Goethals.

Sous les ordres du duc combattirent également Hugues et Guy de Châtillon, ses cousins, fils du comte de Saint-Pol, avec dix gentils-hommes français; Herman de Witthem et Regnier de Melrepas avec une division de Limbourgeois. L'ammann de Bruxelles portait la bannière de cette ville. La délégation d'Anvers était conduite par l'écoute Guillaume de Lierre et celle de Tirlemont par Gilles Van den Berghe, mayeur de cette ville. Regnier de Wegeseten, châtelain de Dalhem, était accompagné de quelques hommes d'armes de la Hesbaye. L'aile droite était commandée par

Arnoud, comte de Looz. Il avait sous ses ordres Waleran, comte de Juliers, prévôt d'Aix; Gérard de Castre, son frère; Robert, comte de Virnembourg; le comte de Wildenouwe; Frédéric, sire de Reifenscheid; Jean, sire de Bedlur, son fils; Jean de Mérode, drossart de Juliers; Henri, sire de Wildenberg; Gerlach, sire de Dollendorp; le sire de Greiffenstein. Le troisième corps était conduit par Adolphe, comte de Berg qui, parmi les troupes de son comté, avait avec lui les seigneurs suivants, à la tête de leurs hommes d'armes : Henri, sire de Windeken; son frère, Everard, comte de la Marck; Simon de Teclembourg; Otton, comte de Waldeck; le comte de Zegenheim, ainsi qu'une forte division de bourgeois de Cologne et de paysans du comté de Berg. Toute l'armée comptait environ quinze mille combattants.

Jean Ier était considéré comme le protecteur des grandes routes entre la Meuse et le Rhin, le seul à pouvoir y assurer la sécurité et réprimer les violences et les brigandages.

Pourquoi à Woeringen ?

Au château de Woeringen, dont les fortifications avaient été renforcées, une méprisable bande de chevaliers se livrait au pillage et rançonnait les voyageurs. L'archevêque de Cologne était de connivence et partageait le butin avec eux. Woeringen se trouve à mi-chemin entre Nuys et Cologne, ce qui fait que les habitants de cette dernière ville en furent les principales victimes. Les bourgeois s'insurgèrent contre l'archevêque Siegfried et Cologne se proclama "ville libre".

Ce fut une raison supplémentaire pour Jean Ier d'aller voir ce qui se passait et de rétablir l'ordre. Il décida de s'avancer très loin en pays ennemi. Déjà, l'archevêque de Cologne rêvait de victoire. Il disait que "la baleine était déjà échouée sur le rivage, qu'il lui était impossible de nager et qu'elle ne pouvait pas s'envoler". C'était compter sans les troupes aguerries de Jean Ier.

La bataille

Le duc avait laissé une petite division pour observer Woeringen et le gros de son armée fit mouvement pour se rapprocher de l'ennemi. Avant la bataille, commencée le matin du 5 juin 1288, il haranga ses troupes et leur dit notamment : "Ici commence le vrai danger, vous verrez mon triomphe ou ma mort. Je prends Dieu à témoin que j'ai voulu la paix, c'est pourquoi Dieu nous aidera. Etant le mieux monté, je vous devancerai tous. Vous veillerez que je ne sois pris ni par derrière, ni en flancs. Pour ceux qui m'attaqueront en face, c'est mon affaire; je saurai m'en défendre à notre honneur. Mais si vous me voyez fuir ou me rendre, tuez-moi, je vous l'ordonne".

La bataille dura toute la journée. Les Brabançons, très inférieurs en nombre, compensaient cet inconvénient par leur supériorité tactique. Dans le courant de l'après-midi, les paysans de Berg et les Colonais attaquèrent les flancs de l'armée de l'archevêque Siegfried. Finalement, après que la victoire ait semblé être dans un camp, puis dans l'autre, les troupes de l'archevêque reculèrent en désordre et la victoire alla au duc Jean Ier de Brabant. Les comtes de Luxembourg furent tués tandis que l'archevêque et le comte de Gueldre étaient faits prisonniers.

Cette bataille eut pour résultat la fin de la politique néfaste des archevêques de Cologne. La Gueldre fut, pour longtemps, réduite à l'impuissance. Quant au duché de Limbourg, il fut réuni au

Brabant jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Le chevalier teutonique Van Heelu fit le récit de ces événements dans une chronique qui nous a été conservée et qui a servi de base à ce texte, à travers les ouvrages d'A. VOISIN, La bataille de Woeringen et d'Henri PIRENNE, Histoire de Belgique.

Raymond VAN NEROM

Anniversaires en cascade

Le calendrier a parfois de ces fantaisies...

Alors que nous nous interrogeons sur l'opportunité de fêter cette année le 850e anniversaire de la naissance de notre commune dans l'histoire, la mention de Rhode dans un document de 1138 étant incertaine, il est apparu que 1988 célébrait aussi le 600e anniversaire de la fondation du prieuré de Sept-Fontaines, le 200e de la démolition de son église et le 150e de la création du domaine qui en a repris le nom !

Plus question d'hésiter : nous organisons une exposition qui expliquera le sens de ces anniversaires à tou(te)s les intéressé(e)s. mais les brochures-catalogues qui les accompagnent étant destinées au public le plus large possible, il n'est pas question d'y entrer dans tous les détails. Ucclesia présente l'avantage de s'adresser à un public plus réceptif que le commun des mortels aux controverses historiques ; il offrait donc le support idéal pour expliquer pourquoi certaines données des brochures-catalogues s'écartent des thèses généralement admises.

1138 : première mention de Rhode

Pour bien comprendre ce qui suit, il faut savoir qu'en 1134, le duc de Lotharingie Godefroid Ier le Barbu offrit à l'abbaye du Saint-Sépulcre à Cambrai la chapelle proche de Bruxelles dédiée à Marie (future église de la Chapelle) qu'il venait de fonder. Cette donation fut confirmée en 1138 par Nicolas, évêque de Cambrai. Le duc Godefroid II fit de même en 1141, et une bulle pontificale la consacra en 1142. Une telle avalanche de sources pour une époque si éloignée devrait être une ... bénédiction ! En l'occurrence, c'est plutôt l'inverse...

En effet, leurs données ne concordent pas exactement et, comble de malchance, ces actes ne sont connus que par des confirmations ultérieures (1) ou par des copies éditées par un érudit du XVIIe siècle, Aubert Le Mire, qui se faisait appeler Miraeus pour faire plus savant. Le conservateur des Archives du Nord, à Lille, où se trouvent les originaux conservés de l'abbaye du Saint-Sépulcre et à qui avait été demandée une photographie des actes de 1134, 1138 et 1141 nous a répondu que l'acte que nous avions demandé (il y en avait trois !) semble avoir "disparu depuis longtemps", tout en nous envoyant une photocopie du disparu qui ne correspond en rien à ce que nous avions demandé ! bref, il n'a pas voulu faire la recherche demandée...

Faute de grives... Nous voilà donc obligés de nous fier à la lecture des originaux que fit Miraeus il y a trois siècles ! L'acte de 1134 (2) mentionne simplement la donation de la chapelle avec ses dépendances, mais sans préciser celles-ci. L'acte de 1138 (3) est plus explicite, puisqu'il signale que dans cette donation est notamment inclus le tiers de la dîme de "Roz". L'acte de 1141 évoque, lui, le tiers de la dîme de "Roth". Parmi ses "signataires"(5) figurait "Joannes villicus de

Roda". Enfin, la bulle d'Innocent II datée du 19 février 1142 (6) relève dans la liste des possessions de l'abbaye cambrésienne le tiers de la dîme de "Roth", la "capella de Roth" et "duo molendina juxta Roth" (deux moulins près de "Roth"). On l'a compris, toute la question est de savoir si "Roz" et/ou "Roth" = Rhode !

L'assimilation de Roz à Roth n'a rien d'improbable, surtout vu le contexte, à une époque où l'orthographe des noms de lieux est loin d'être fixée. Reste à voir d'ailleurs si la forme "Roz" ne résulte pas d'une erreur de lecture de Miraeus, mais pour cela il faudrait explorer les archives de Lille à la place de leur conservateur...

Les auteurs qui ont examiné le problème de l'identification de Roz-Roth à Rhode ne l'ont généralement guère approfondi, aussi l'assimilation qu'ils font de ces trois noms semble-t-elle résulter plus de la facilité que d'une étude sérieuse, d'autant plus qu'ils confondent fréquemment les documents et les dates (7) !



Sceau des échevins d'Alsemberg et de Rhode, utilisé avant 1459, tel qu'il a paru, gravé par A. PINCHART dans A. WAUTERS, Histoire des environs de Bruxelles, Bruxelles, 1855, t. III, p. 690.

Dans un article récent, Jan Verbesselt tente de situer le domaine de Leeuw cédé à l'abbaye Saint-Pierre de Cologne vers l'an 800 et examine dans ce but les documents les plus anciens relatifs aux communes proches, et notamment ceux cités plus haut. Il ne considère même pas la graphie "Roz", qu'il considère donc implicitement comme équivalent à "Roth". Tel qu'il est employé dans les différents documents, ce nom doit désigner, selon lui, ... Alsemberg !

Son raisonnement peut être résumé ainsi : le duc Godefroid le Barbu a donné la chapelle et le tiers de la dîme de Roth à l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai; or celle-ci n'a jamais possédé aucune dîme ni aucune propriété à Rhode, dont en outre l'église était appelée "mère" de celles de Beersel et de Linkebeek et ne pouvait donc être une simple chapelle cinquante ans plus tôt. Elle dépendait alors de l'abbaye de Forest, et non de Cambrai. Par contre, avant de devenir autonome sur le plan religieux, en 1155, Alsemberg dépendait de l'église de Dworp, citée expressément dans les documents de 1138 et 1142 comme église paroissiale dépendant de Cambrai sous le nom de Tornepia. Des documents cités par Constant Theys confirment d'ailleurs cette dépendance (8).

Selon Verbesselt, le nom de Roth donné à la chapelle d'Alsemberg serait tout bonnement le fruit de sa proximité géographique avec l'église de Rhode. Mais ne serait-il pas logique de considérer que le territoire d'Alsemberg faisait partie de la paroisse de Rhode jusqu'en 1134 ou 1138 et que le duc Godefroid ayant décidé d'en céder le patronat à l'abbaye du Saint-Sépulcre, une part de la dîme de Rhode devait norma-

lement accompagner cette cession pour assurer l'entretien de la chapelle et les services religieux qui y seraient célébrés. L'église paroissiale dont dépendrait la chapelle devait logiquement dépendre elle aussi de l'abbaye cambrésienne, ce qui était le cas de Dworp. Ce partage sur le plan religieux ne modifiait en rien le statut des deux villages sur le plan civil : Alseberg, comme Rhode, continua à faire partie du domaine privé des ducs de Brabant jusqu'au XVIIe siècle (avec une courte interruption au XVIe).

De tout cela, il ressort donc que, si la chapelle et le tiers de la dîme évoqués plus haut concernent bien Alseberg, le nom "Roth" (ou Roz) désignait la paroisse de Rhode, dont l'acte de donation de Godefroid le Barbu entraînait au fond le démembrement. Voilà qui donne un petit aperçu des difficultés que soulève la recherche historique, dont le grand public n'a généralement guère conscience, habitué qu'il est à n'en connaître que le résultat, de plus en plus souvent sous la forme imagée qu'en donnent les médias.

Michel MAZIERS

- (1) Notamment en 1571. A.G.R., Arch. eccl., 2324.
- (2) A. MIRAEUS, Opera diplomata, t. I, chap. LIV, pp. 174-175.
- (3) id. , id. chap. LXXVII, pp. 687-688.
- (4) id. , id. chap. LXXXII, pp. 690-691.
- (5) Plus précisément, ceux qui apposèrent leur sceau, dont l'usage était indispensable dans une société où la plupart des laïcs étaient illettrés.
- (6) Ch. DUVIVIER, Actes et documents anciens intéressant la Belgique, Commission Royale d'Histoire n° 17, Bruxelles, 1898, p. 284s.
- (7) A. WAUTERS, Histoire des environs de Bruxelles, Bruxelles, rééd. Culture et civilis., 1974, t. 10 B, pp. 362-364. Il ne connaît que l'acte de 1141.
- S. PIERRON, Histoire illustrée de la forêt de Soignes, Bruxelles, Hansa, s.d. (1935-1940), t. III, p. 273.
- C. THEYS, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, Brussel, 1960, p. 223 et Geschiedenis van Alseberg, Brussel, 1960, p. 253, cite "Roda" en 1134. Il est suivi par U. DE BECKER & F. VANHEMLERIJCK, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode naar Constant Theys, Rode, Gemeentebestuur 1982, p. 88.
- (8) J. VERBESSELT, Het domein van Sint-Pieters-Leeuw, Eigen Schoon en De Brabander, LXIV jg. nr 4-5-6, 1981, pp. 198-201.
- C. THEYS, Geschiedenis van Alseberg, Brussel, 1960, pp. 256-258.



Sceau des échevins d'Alseberg et de Rhode utilisé à partir de 1459.

A. WAUTERS, op. cit., t. III, p. 690

Het dagelijks leven onder het frans bewind (vervolg)

DE GREEF Pierre

Geboren te Ukkel op 19 mei 1788 als zoon van Chretien en van Anne DEDONKER. Gareelmaker wonende te Ukkel. Conscrit van het jaar 1808.

Persoonsbeschrijving : gestalte 1,658 m. Zwarte haren en wenkbrauwen, zwarte ogen, smal voorhoofd, lange neus, uitspringende mond, verheven kin, ovaal aangezicht, bruine huidskleur; draagt sporen van zwarte pokken. Zijn nummer voor de loting : 125. Goed bevonden voor de dienst.

Op 2 juli 1807 vertrok hij om zich naar het 32e linie regiment te begeven te Parijs. Op 13 juli kwam hij ter bestemming. Volgens een aanwezigheidsbewijs van 13 januari 1810 wordt hij waargenomen bij het 57e linie regiment waar hij bekend stond als "GREEFE" zoon van Marianna DADONKER. Zijn broer Jan Baptista werd op het einde van het depot geplaatst.

(Reg. Pref. Dijle, 148, 167 en 179).

DE GREEF Jan Baptist

Geboren te Ukkel op 6 augustus 1791. Zoon van Chretien (landbouwer) en van Marianne DADONCKER (wijle Marie DEDONCKER, volgens zekere registers) Gareelmaker wonende te Ukkel. Conscrit van het jaar 1811. Zijn nummer bij de loting : 148. Aanwezig onder de naam "DEGREEFFE", zoon van Marianne DADONKER wonende te Niele !

Persoonsbeschrijving : zwarte haren en wenkbrauwen, bruine ogen, hoog voorhoofd, lange neus, mideelmatige mond, ronde kin, ovaal aangezicht, gekleurde huid. Gestalte : 1,68 m.

Werd geplaatst op het einde van het depot, aangezien zijn broer Pierre aanwezig was bij het 57e linie regiment, maar werd eindelijk verdreven voor een onbekende reden (nr 4805).

(Reg. Pref. Dijle, 179, 212, 213, 227).

Over familienamen, voornamen en bijnamen

In de vroegere middeleeuwen waren familienamen praktisch onbekend. Pas geboren kinderen werden zo haast mogelijk gedoopt en kregen toen een voornaam toegeschreven. Later in de loop van hun leven, kregen zij dikwijls een bijnaam, naar gelang van hun beroep (de bakker, de brouwer, de rademaker...); van de plaats waar zij leefden (op de beek, van de velde, van den toren...); van hun vader's voornaam (Janssens, Peeters, Joostens...) en ook van lichamelijke eigenschappen of karakterkenmerken (de grote, de bruine, de taaie...). Maar van een echte familienaam was er toen eigenlijk nog geen sprake.

Pas na de kruistochten werden zij dan toch stilaan aangenomen als een handige manier om de identiteit van personen vast te stellen. Het opgeven van naam en voornaam was inderdaad gemakkelijker dan het opzeggen van een lange opsomming van bijnamen (Marie van jan van Pie Blok, Jef van Marie van de smede...). En wanneer de geestelijkheid de geboorten van kinderen begon in te schrijven (16de-17de eeuw) was het merendeels in deze verbeterde vorm dat zij dat deed. Het ging zo door de eeuwen heen dat iedereen (of bijna iedereen) zijn familienaam toegeschreven kreeg op het einde van de 18de eeuw. De mannen die toen nog geen familienaam bezaten kregen er dan automatisch ene ter gelegenheid van hun passage voor de rekruteringskapitein. deze namen waren gekenmerkt door het feit dat meestal beroep werd gedaan op fruit- en groenten namen (Lapomme, Peers...).